



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lait

Question au Gouvernement n° 760

Texte de la question

## PRIX DU LAIT

M. le président. La parole est à Mme Viviane Le Dissez, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Viviane Le Dissez. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. J'y associe les parlementaires socialistes costarmoricains ainsi que Jean-Luc Drapeau, député des Deux-Sèvres.

Monsieur le ministre, une table ronde s'est tenue hier dans les locaux de votre ministère pour tenter de trouver une issue à la crise qui sévit dans la filière laitière française. En effet, la situation est devenue intenable pour les producteurs. L'ensemble des acteurs du monde agricole est soumis à une crise structurelle due, d'une part, à l'augmentation des coûts de production, d'autre part, à une rémunération insuffisante de ces produits, spécialement dans les filières animales et particulièrement dans la vente du lait.

Cet écart tient à des raisons conjoncturelles, certes, mais pas seulement. Si les matières premières, le soja, les céréales, l'énergie coûtent plus chers, un problème de fond demeure : le déséquilibre entre les producteurs et la grande distribution. La loi de modernisation de l'agriculture, votée en 2010, a bien créé un observatoire des marges et des prix, mais n'a pas corrigé le parti pris libéral de la LME qui a fait la part belle aux centrales d'achat de la grande distribution.

Vous avez, monsieur le ministre, le courage de vous saisir de cette question, sans tabous et avec la volonté de construire, avec les différents partenaires, des solutions durables pour préserver la filière laitière. Nous en sommes convaincus que ce qui est en jeu autour de la question laitière, c'est également une conception de l'activité économique.

Si nous voulons redonner de la vigueur à notre appareil productif, il est indispensable de rééquilibrer les rapports de force entre ceux qui produisent et ceux qui vendent. Préserver la filière laitière, c'est répondre à une nécessité pour nos terroirs, c'est permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer la suite de votre programme de travail ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt*. Madame la députée, avec Guillaume Garot, nous avons réuni hier les acteurs de la filière laitière. Je dis bien les acteurs de la filière laitière, c'est-à-dire la grande distribution, la transformation, l'industrie laitière et les producteurs.

M. François Rochebloine. Et les vaches ?

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. La vraie question qui nous est posée, et depuis très longtemps, c'est celle de l'incapacité, dans notre pays, à accepter un dialogue et des négociations prenant en compte, quand c'est nécessaire, des discussions et des augmentations des coûts de production, ce qui est le cas aujourd'hui avec la production laitière et l'ensemble des productions animales. C'est pourquoi Guillaume Garot et moi-même prendrons à nouveau part à des réunions similaires le 15 et 18 avril, portant respectivement sur la filière porcine et la filière volaille.

La réunion relative à la filière laitière avait pour objectif de secouer le dialogue et d'offrir aux producteurs, dès le mois d'avril, des augmentations de prix du lait, ce qu'ils réclament depuis plus de huit mois. L'engagement du Gouvernement, du ministère de l'agriculture, du ministre de l'agro-alimentaire, va permettre d'ouvrir les négociations et, surtout, de vérifier que ce qui a été proposé par un certain nombre de grands distributeurs sera

effectivement redistribué aux producteurs dès ce mois-ci. Voilà quel est l'engagement pris le 8 avril dernier, voilà quels sont le rôle et la place du Gouvernement : forcer à la négociation pour rassurer et surtout permettre aux producteurs laitiers de franchir cette passe difficile. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Viviane Le Dissez](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 760

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 avril 2013](#)